



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle d'improvisation Nouveau-Brunswick Réunion du 04 novembre 2018

1. Ouverture de la réunion

La présidente d'assemblée, Andréanne Basque, déclare l'ouverture de la réunion à 10h11.

2. Vérification du quorum

23 personnes sur place, et 2 personnes via Skype. Le quorum est atteint.

3. Nomination du secrétaire d'assemblée

Elyse Hamel propose qu'Isabelle Godin soit secrétaire d'assemblée, appuyé par Maxime Haché. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Amélie Montour propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyé par Michel M. Albert. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. de 2017

Jonathan Thibodeau propose l'adoption du procès-verbal de l'A.G.A. de 2017 tel que présenté, appuyé par Jonathan Savoie. Adopté à l'unanimité.

5. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi nécessaire.

6. Rapport du bureau de direction

Andréanne Basque, présidente, remercie les membres pour leur présence et offre la parole à Isabel Goguen pour le rapport administratif. Celle-ci est interrompue par l'arrivée tardive de Jean-Sébastien Levesque et de Frédéric Melanson qui s'ajoutent au quorum.

La directrice générale, Isabel Goguen, présente le rapport administratif.

- Un document a été envoyé aux moniteurs et directions d'écoles secondaires afin de s'adresser à leurs désirs de recevoir plus d'information sur ImproNB et ses activités. Malheureusement, ce document fut généralement réacheminé aux contacts habituels et donc n'ont pas su rejoindre le public visé.
- Une grille tarifaire pour les rôles d'officiel fut créée face à la demande d'événements externes ou partenaires ayant le budget de rémunérer les officiels. Cette grille fut créée en prenant compte de la préparation, la nécessité d'être accrédité ou non, etc.

- Les tâches accordées au Conseil Jeunesse sont lourdes et irréalistes. Il est nécessaire de simplifier sa charge de travail.
- La politique de vérification des casiers judiciaires fut mise en pratique avec succès. Cette étape dans la sélection des officiels a eu une réaction positive du côté des administrations scolaires et des parents. Un défi perdure que certaines régions n'ont pas les mêmes classifications de bureaux de la GRC et par conséquent, il y a un délai possible de quelques semaines afin de recevoir la copie physique de sa vérification. La lettre de bénévolat sera envoyée plus tôt aux officiels afin d'assurer que les vérifications seront soumise à temps pour les tournois. Un système de rappel est en place pour les gens qui doivent renouveler leurs formulaires.
- Lors du mandat 2016-2017, Sylvain Ward a été mandaté de créer des plans de construction de bandes, projet qui s'est clôt au début de ce mandat. Les plans sont disponibles gratuitement en ligne depuis décembre 2017.
- La première bourse Impro NB a été remise cette année pour un montant de 665.00\$. On a eu trois candidatures ce qui est très positif considérant qu'il s'agit d'une bourse très spécifique. La personne qui l'a reçu est Vincent Leclair dû à son niveau d'implication dans notre réseau jeunesse.
- La 4^e saison de notre podcast, Catégorie libre, est entamée en ce moment. Aucune dépense de ce côté (animateurs bénévoles, montage bénévole, invités bénévoles, équipement prêté).
- Développement par rapport aux Jeux de la Francophonie 2021 : Nous avons travaillé sur un devis technique et un document de règlements. Pour l'instant ils ont acheté la licence de nos règlements pour les transformer dans les leurs. Un montant de 1000.00\$ nous a été donné pour cette raison qui fut redistribué en partie (400,00\$) à Michel Albert pour le travail de réécriture et de recherche qu'il a fait pour eux.
- Financement : Les arts/sports ne nous ont pas donné de réponse décisive. On s'est donc tournée vers le secteur des langues, éducation et culture. Il fallait encore faire de gros efforts pour les convaincre de notre apport sur ces sujets. Une grosse demande de fonds a été déposée, malheureusement elle fut refusée ce qui est souvent le cas lors d'une première demande. Une retombée positive des Jeux de la Francophonie 2021, c'est que l'on a participé à une rencontre avec le département des arts, culture et patrimoine où notre manque de statut (art, sport, loisir) a été mentionné et les représentants présents étaient très réceptifs.
 - Miguel Thibeault demande si on devrait approcher non seulement le gouvernement mais aussi les entreprises privées et les particuliers. C'est quelque chose qu'on veut étudier dans le prochain mandat. Principalement, on cherche à solidifier un salaire pour notre DG.
 - Elyse Hamel suggère que le prochain C.A. se donne pour objectif de diviser la tâche entre ses membres pour diminuer le poids sur les épaules de la direction générale.

- Olivier Robichaud renchérit sur le corporatif à ce sujet. La direction générale exprime que le plus gros du travail c'est la sensibilisation des gens à ce qu'est l'improvisation. Par contre, notre visibilité a grandement augmenté dans les dernières années. Au lieu de passer par des tierces parties, les gens communiquent directement avec Improvisation NB. Les gens voient nos vidéos, visitent notre blogue, nous contactent.
- Jonathan Savoie nous informe qu'au Québec, la reconnaissance de l'improvisation vient d'être acquise en tant qu'art. Ça fait 40 ans que ça existe mais ça pris tout ce temps là-bas. Il faudra aussi faire des démarches et faire preuve de patience.
- Après une longue discussion, Michel Albert demande à ce qu'on passe à autre chose et qu'on attende l'élection du prochain C.A. pour voir ces différentes options avec les membres, quitte à ce que l'on crée un comité ad hoc pour se pencher sur la question.

La présidente, Andréanne Basque, nous parle des changements aux politiques. La politique 1.7 sur la bourse offerte par Improvisation NB à un étudiant de l'Université de Moncton a été modifiée légèrement dans le but de la rendre plus claire tout en structurant d'avantage le processus de sélection. Le C.A. recommande également de réviser régulièrement cette politique afin d'assurer que, en particulier, les critères d'évaluation restent pertinents.

Les politiques quant à la sélection des écoles et les pénalités en cas de retard de paiement des frais d'inscription sont toujours sous étude.

Le C.A. s'est penché sur une politique pour codifier la révision des règlements. Elle n'a pas encore été écrite.

Le C.A. a également adopté les propositions suivantes qui ont une portée sur le fonctionnement de l'organisme dans le moyen et le long terme :

- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick se penche sur la question de la viabilité financière ainsi que de la rémunération des formateurs à l'interne.
- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick utilise dorénavant la grille tarifaire pour officiels et formations telle qu'adoptée par le conseil d'administration lorsque menée à contracter ses services à des organismes externes.
- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick se penche sur la question du Conseil Jeunesse et s'emploie à stimuler d'avantage ce conseil presque inactif.
- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick se penche sur la question de la formation de membres capables d'évaluer des arbitres dans le but de stimuler le processus d'accréditation et de diviser la charge de ce travail.

La présidente nous rappelle ensuite que nous avons intronisé deux nouvelles personnes au Temple de la Renommée de l'improvisation au Nouveau-Brunswick soit : Nathalie « DJ Nath » Goguen, durant le tournoi de qualification du circuit secondaire à Dalhousie, et Mark Doiron, durant le match des anciens de la Licum.

Au niveau de nos partenariats principaux :

On collabore avec les Jeux de l'Acadie afin d'appuyer l'organisation de la compétition. C'est un événement qui a développé et continue de développer le réseau d'improvisation au primaire au N.-B., mais également en Atlantique. On travaille avec l'organisme pour créer des moyens plus efficaces de diffuser les informations et faciliter la communication avec les participants, entraîneurs et bénévoles. Notre vice-président exécutif siège sur le comité de programmation artistique des Jeux de l'Acadie, un comité qui a été peu actif depuis son existence, mais où nous réalisons tout de même des acquis pour restructurer, mieux définir et augmenter l'efficacité de celui-ci. Il pourra devenir une ressource utile pour les organisateurs de l'événement.

Nous avons maintenu notre partenariat avec l'Université de Moncton au niveau de remettre des bourses d'études au Championnat provincial « La Gougoune Dorée » : 1000.00\$ pour le joueur le plus utile du tournoi et 1000.00\$ pour le plombier du tournoi.

Au niveau des Jeux de la francophonie 2021, on a entamé les premières étapes du projet. À cette date, on a travaillé avec eux pour créer un document de règlements, faites à partir de nos règlements officiels, ainsi qu'un devis technique. On débute l'organisation logistique de l'événement. Un défi est qu'il s'agit d'un projet imposant qui prendra beaucoup d'organisation et de planification. Présentement, Impro NB n'a pas les ressources pour maintenir cette charge supplémentaire aux dossiers déjà à la charge de l'organisme. On cherche donc a créé une entente avec les Jeux pour assurer le financement des diverses étapes et allouer le temps nécessaire au dossier.

La vice-présidente interne, Elyse Hamel, fait un retour sur la formation d'officiel offerte cette année. On réitère qu'on cherche à rendre le processus de recrutement des évaluateurs des arbitres plus officiel et ratifier un document sur ce sujet. La formation de cette année comptait 13 participants. Certains sont même revenus pour refaire le volet 1. La formation a été repensée pour briser les automatismes présents dans les improvisations et pousser la pédagogie plus loin dans l'arène en étant plus précis dans le choix des punitions, entres autres.

- Jonathan Savoie demande si on peut faire la formation à différents lieux. Elyse précise qu'on a tenté de faire une formation pendant le Zèbre dans le passé et qu'une tournée de formation était aussi incluse dans la demande de financement qui a été refusée. Correction de Michel M. Albert : on n'a jamais tenté de faire de formation pendant le Zèbre parce que le monde n'était pas en état. Au lieu, cette formation avait été offerte en février l'année en question avec peu de participation. Il y a aussi toujours possibilité de participer à la formation actuelle par Skype.

- Frédéric Melanson se questionne sur la raison pourquoi les statisticiens ont besoin du volet 1 pour participer aux tournois. On lui confirme que seuls les arbitres (volets 1 et 2) et juges de salle (volet 2) doivent être accrédités, aucune formation n'est nécessaire pour les autres postes. Jonathan Savoie dit que c'est un peu vague ce qui est nécessaire pour occuper quel poste dans les tournois. Peut-être être plus précis dans les communications.

La vidéo pédagogique fut réalisée grâce à l'appui de la ville de Moncton et du Service à la vie étudiante et socioculturelle de l'Université de Moncton. On est juste en-dessous de 200 visionnements, et on a eu beaucoup de retours TRÈS positifs. Les entraîneurs, surtout au primaire, certains partenaires comme les Jeux de l'Acadie et de la Francophonie ont trouvé que ce sera très utile pour leurs équipes ou événements.

Enfin au niveau des communications, Elyse ajoute que dû aux contraintes budgétaires et de ressources humaines on s'est plutôt limité à utiliser les médias sociaux, en particulier Facebook et Instagram, et à l'écriture de communiqués de presse pour augmenter la visibilité de nos événements et projets. Nos événements et tournois ont eu une assez bonne présence dans les médias traditionnels tandis que les nouveaux projets, tels que la vidéo et la bourse, n'ont pas apporté beaucoup d'attention médiatique.

Le vice-président exécutif, Nicholas Berry, relate les différents événements qui ont lieu au courant de l'année. En débutant avec le tournoi de qualification à l'école Aux Quatre Vents de Dalhousie pendant lequel on a fait des rencontres entre les réseaux (entraîneurs, jeunes et officiels). Ce fut des rencontres très bénéfiques pour l'organisme et on veut définitivement répéter l'expérience. On a aussi essayé un nouveau format de match spécial. Chaque équipe était associée aux joueurs adultes participant dans le match et les jeunes devenaient leurs entraîneurs. Les jeunes ont vraiment pris le rôle au sérieux et ont aimé ça. C'est une bonne façon aussi de créer des connexions entre les adultes et les jeunes et aussi de les pousser à un jour, peut-être, coacher leur propre équipe. L'équipe de l'Odyssée a remporté ce tournoi. Le championnat provincial a eu lieu à l'école Sainte-Anne de Fredericton. Puisque l'Équipe hôte ne s'était pas qualifiée, il y avait 9 équipes participantes. La Cité-des-Jeunes A.M.-Sormany d'Edmundston est ressortie championne.

Impro NB n'a pas pris une grande part dans les jeux régionaux puisqu'ils sont de plus en plus autonomes à l'interne de chaque région. Les régions Péninsule Acadienne, Chaleur et Sud-Est sont venus chercher notre appui pour recruter des bénévoles. Deux délégations n'ont pas participé cette année : Kent et Terre-Neuve. La finale des Jeux était à Miramichi pour la 39^e édition. C'est l'équipe du Restigouche qui a remporté la bannière pour la deuxième année consécutive. Le logement était très problématique pour les officiels puisqu'ils étaient logés à Tabusintac, plus de 50 minutes de distance d'où se tenait le tournoi. On travaille donc déjà sur cette question puisque le vice-président exécutif siège sur le comité du volet culturel. Un gros travail a été fait pour pousser la révision des règlements et avoir une meilleure communication avec les Jeux.

Au Zèbre d'Or, la 5^e édition a eu lieu à l'Université de Moncton au Pavillon Jacqueline-Bouchard. Six équipes ont croisé le fer dans l'arène et les Impromptus ont remporté les grands honneurs. Deux soirées ont eu lieu : Morton Pub et ensuite une salle avait été réservé au Wedgewood Hall. Le but était de célébrer les cinq années du tournoi et d'éviter les party de maison afin d'assurer la sécurité des participants.

- Zachary Cassista-Landry demande si on cherche plus de participation. On précise que le maximum est 10 équipes.
- Olivier Robichaud demande ce qu'on a fait comme promotion pour le public. La direction générale répond communiqué de presse, médias sociaux, entrevues radios. Les événements récurrents sont moins alléchants pour les médias, même si c'était le 5^e anniversaire. On a parlé de s'associer ou de se jumeler à un autre événement existant mais des défis existent avec cette idée.
- Jean-Sébastien Levesque demande de préciser le but du Zèbre d'Or. La DG explique qu'il s'agit d'offrir une opportunité de jouer aux adultes, un groupe qui a plus rarement l'occasion de jouer. Ce tournoi permet aux gens de pouvoir créer une équipe et simplement de jouer. Il ne s'agit pas d'une levée de fonds, ni d'un spectacle professionnel. Ça se veut un rassemblement d'adultes qui vivent la passion qu'est l'improvisation. Jean-Sébastien Levesque demande si Impro NB devrait léguer le tournoi à un autre organisme puisque nous sommes plus axés sur la jeunesse. La DG précise que ce n'est pas le cas. Les tournois jeunesse datent d'avant l'organisme, c'est pourquoi c'est une grosse partie de son mandat, mais il reste qu'Impro NB représente tous les improvisateurs de la province. Le match des anciens est aussi une initiative pour desservir notre population adulte.
- Randy Daniel Johnston demande si on peut évaluer des changements au format et temps de l'année durant lequel le Zèbre a lieu. On s'y penchera au sein du prochain C.A. ainsi que sur la question de déléguer la charge d'organisation à un individu ou organisme autre.

Le match des anciens de la Licum a eu lieu en octobre dans le cadre des Rendez-vous de l'alUMni. Le Nord s'opposait au Sud dans l'arène. Le Sud l'a remporté dans un match très serré. Tous les profits seront remis en bourse en septembre 2019. Cette année le montant est de 400,00\$.

Enfin, un soutien a été offert aux différentes ligues actives en 2017-2018 en promotion et en recrutement d'officiels. Les ligues sont : LICUM, LISSE, LISPA, LIPSE, LIC et Imprévue. Un nouvel ajout est la LIMA - Ligue d'improvisation du Madawaska.

La directrice générale, Isabel Goguen, reprend la parole pour aborder la question des finances :

- Tournoi de Qualification - l'Équipe hôte ne défraie pas de coût d'inscription donc neuf équipes ont contribué au budget. Incroyable que la conciergerie nous ait été offerte gratuitement. Merci Dalhousie! Le comité organisateur a fait un gros effort du côté de la communauté pour obtenir des rabais, trouver des commanditaires et ils ont pu nous sauver une grosse somme d'argent qui nous permet un surplus de 745.27\$.
- Gougoune - huit équipes ont payé les frais d'inscription (puisque l'hôte ne paie pas). Lorsqu'on est venu à négocier des prix à l'école Sainte-Anne, il a fallu qu'on coupe un repas pour éviter un gros déficit. On a changé l'horaire du tournoi et donc, les demi-finales ont eu lieu le samedi soir pour n'avoir que la finale le dimanche matin et donc, couper le dîner. Un point qui a été soulevé par les entraîneurs c'est que des jeunes préfèrent manger en-dehors de l'école, y a-t-il moyen de sauver sur l'inscription en coupant un repas de façon permanente? Il reste qu'il est important de penser aux jeunes qui n'auraient pas les moyens de défrayer les coûts de repas supplémentaires. Pour équilibrer le budget, on a diminué la présence des concierges pour une somme de 310.50\$. On a réussi à avoir un surplus de 259.82\$, mais celui-ci n'aurait pas suffi à couvrir le repas supplémentaire. Important de mentionner que les frais d'inscription sont maintenant de 400.00\$.
- Zèbre d'Or - On n'est jamais 100% certain du nombre d'équipes qui seront présentes. On a cherché des commanditaires, mais rien reçu. Cette année, les soirées sociales ont occasionné un coût de 401.50\$ qui représente une dépense majeure pour le tournoi. Cette dépense demeurera probablement dans le futur pour s'éloigner des party de maison. On observe donc un déficit plus prononcé de 331.40\$ cette année. Autre chose qu'il est important de mentionner, c'est qu'on cherche une salle différente pour tenir le tournoi puisque la grandeur de la salle crée un effet de vide même avec une foule d'une trentaine de personnes. Ceci pourrait occasionner des coûts supplémentaires, donc un déficit plus important. On ne refilera pas la facture aux équipes et, au lieu, cherchera d'autres sources de financement.

- La formation d'officiels - On est toujours kif-kif puisqu'on paie les formateurs avec l'entièreté des fonds amassés durant l'événement. Les coûts sont minimes pour les participants puisque c'est quand même requis régulièrement pour l'accréditation.
- Vidéo pédagogique - La ville de Moncton a financé la vidéo avec 750.00\$. Pour obtenir le 799.60\$ manquant, nous avons utilisés le 600.00\$ restant des Jeux de la Francophonie qui provenait du 1000.00\$ d'achat de la licence des règlements et avons déboursé le 199,60\$ restant. Il s'agit d'un outil très important pour les nouvelles équipes mais aussi pour les jeux. Les dépenses sont occasionnées par des frais de déplacement des bandes par l'Université puisqu'il y avait cours le lundi matin. Ensuite, Production V8, Maxime Haché, nous a fait un prix d'ami puisqu'il est membre de la communauté et était content de nous donner un coup de main pour ce projet. On le remercie grandement. On a aussi décidé d'embaucher quelqu'un pour faire la musique sur mesure, Sasha Léger, plutôt que d'acheter des droits de musique qui n'aurait pas nécessairement bien accompagné le montage et représentait un coût similaire. On adorerait faire plus de vidéos pour les catégories, les punitions, etc. mais ça coûte très cher et le financement n'est pas là. On va tenter de trouver les moyens d'en produire plus dans le futur.

8. Changements constitutionnels

Les bailleurs de fonds linguistique nous appuient le plus donc on propose d'amender la constitution pour ajouter la promotion de la langue française. Elyse Hamel propose ce changement. Maxime Haché demande si ça va changer des procédures, mais ce n'est pas le cas. On ne cherche pas à corriger le français, on reconnaît tout simplement notre appui au développement de la communauté francophone.

Elyse Hamel propose le changement suivant à la Constitution:

ART. 6 OBJECTIFS PRIMAIRES

- a) Développer les spectacles d'improvisation au Nouveau-Brunswick, de tous genres et pour tous les groupes d'âge, et faire la promotion de ceux-ci et de l'activité en général.*
- b) Organiser les tournois du réseau des écoles secondaires, et offrir soutien à l'organisation de tout autre tournoi, ou toute autre ligue, d'improvisation au Nouveau-Brunswick.*
- c) Offrir des formations, documents et occasions de perfectionnement aux membres.*
- d) Assurer une liaison avec les organismes d'improvisation d'autres provinces et pays.*
- e) Par le biais de l'improvisation, faire la promotion de la langue française et des cultures francophones au Nouveau-Brunswick.*

Appuyé par Michel M. Albert. Adopté à l'unanimité.

Michel Albert propose un amendement pour apporter des changements aux délais à respecter pour la convocation et avis de l'ordre du jour de l'A.G.A. d'Improvisation Nouveau-Brunswick. Ce processus a toujours été suivi auparavant, il s'agit donc simplement de le codifier dans la constitution. Le changement se lira comme suit :

« Art. 9: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

b) La présidence d'Improvisation NB voit à ce qu'une annonce générale destinée aux membres et comportant l'indication du lieu, du jour, de la date et de l'heure, ainsi qu'un ordre du jour de l'assemblée, soit diffusée par biais d'Internet, au moins une semaine avant la tenue de l'assemblée, et sauf dans le cas d'une Assemblée générale spéciale, donner aux membres l'opportunité de mettre des points à cet ordre du jour dans un avis diffusé au moins trois semaines avant la tenue de l'assemblée. »

Appuyé par Amélie Montour. Adopté à l'unanimité.

Le Conseil Jeunesse, tel que décrit dans la Constitution propose une charge de travail trop élevée. Il s'agissait d'une vision utopique basée sur le fonctionnement de la FJFNB.

Michel Albert propose de retirer l'article 25 et de modifier les articles 14 et 23 tel que présenté ci-dessous :

« Art. 14: ÉLECTION DES DIRIGEANTS

- a) La présidence, la vice-présidence exécutive, et la vice-présidence interne sont élues par un vote majoritaire à un tour à l'Assemblée générale annuelle ou spéciale.
- b) Les représentants sont élus par les membres qu'ils représentent, soit :
 - i. Le représentant des entraîneurs est élu par les entraîneurs actifs au Nouveau-Brunswick;
 - ii. Le représentant des officiels est élu par les officiels actifs au Nouveau-Brunswick;
 - iii. Le représentant Jeunesse est élu par les représentants des équipes des écoles secondaires.

ART. 23 : POUVOIRS ET DEVOIRS DES REPRÉSENTANTS

- a) Le représentant des entraîneurs a la responsabilité de consulter et de représenter les autres entraîneurs actifs au Nouveau-Brunswick sur les dossiers discutés au Conseil d'administration.
- b) Le représentant des officiels a la responsabilité de consulter et de représenter les autres officiels (arbitres, maîtres de cérémonie, responsables de la musique, etc.) actifs au Nouveau-Brunswick sur les dossiers discutés au Conseil d'administration.
- c) Le représentant Jeunesse a la responsabilité de consulter et de représenter les autres joueurs du réseau des écoles secondaires, par l'entremise des représentants des leurs équipes sur les dossiers discutés au Conseil d'administration.

L'Article 25 serait complètement omis :

ART 25. CONSEIL D'ADMINISTRATION JEUNESSE

Le Conseil d'administration Jeunesse est un comité consultatif permanent qui répond aux règlements suivants :

- a) Est composé d'un représentant par équipe d'improvisation active du réseau des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick;*
- b) Élie un de ses membre au Conseil d'administration d'Improvisation NB, pour une durée d'un an (le représentant Jeunesse);*
- c) Se conforme autrement aux règlements du Conseil d'administration d'Improvisation NB tels qu'établis aux Articles 17 et 18. »*

Appuyé par Cloé Allard. Adopté à l'unanimité. Une abstention.

9. Élections

La présidente d'élection, Nathalie Goguen, présente le processus d'élection.

On débute avec la présidence. Nicholas Berry propose Michel M. Albert pour le poste. Appuyé par Zachary Brewster. Michel accepte cette nomination. Il est le seul candidat en lice. Michel indique que la raison pourquoi il veut revenir au C.A. est parce qu'il réalise que nos ressources humaines sont épuisées et donc il voit le poste de présidence comme nécessitant un certain zèle et une prise en charge de plus de dossiers. Travailleur à son compte, il est prêt à prendre le lead sur de nombreux projets.

Un vote de confiance est tenu à main levée. Michel M. Albert est élu à la présidence par acclamation.

Le 2^e poste est celui de la vice-présidence exécutive. Michel M. Albert propose Nicholas Berry, appuyé par Cloé Allard. Nicholas accepte la nomination. Sébastien Landry propose Randy Daniel Johnston. Appuyé par Olivier Robichaud. Randy accepte la nomination.

- Nicholas explique qu'il cherche à continuer son mandat dans le C.A. Il connaît les dossiers et les problèmes. Il est à l'écoute des membres lors de l'A.G.A. et il souhaite continuer à siéger sur le comité culturel au Jeux de l'Acadie.
 - Michel Albert demande s'il peut énumérer des tâches qu'il a accompli en-dehors de son mandat. Nicholas répond qu'il a pris le lead sur le comité des Jeux car le format était vague. Il a fait plus que simplement siéger, il a pris l'initiative pour pousser des rencontres plus fréquentes et impliquer les membres. Il a aussi pris la responsabilité des party au Zèbre.
 - Elyse Hamel demande quels sont ses réussites en organisation. Il a instauré la LIPSE et en est le coordonnateur. Même chose au Madawaska, à qui il a donné du soutien pour créer une ligue primaire. Celle-ci a cependant perdu de ses participants depuis.

- Zach Brewster demande ce qu'il veut emmener de plus que ses tâches. Berry veut approcher les particuliers et les entreprises pour trouver des fonds pour Impro NB.
- Randy prend la parole et aimerait reprendre le poste qu'il occupait dans le passé. Il a laissé le C.A. car il sentait qu'il n'avait pas assez de temps à donner à l'organisme. Aujourd'hui, il sent qu'il a le temps et cherche à s'impliquer à fond. Il est prêt à travailler fort pour faire avancer les dossiers. Il parle de son parcours et de son implication et l'organisation de la LISPA. Il a aussi organisé le volet d'improvisation aux Jeux de l'Acadie de Caraquet. Il a plusieurs années d'arbitrage et comme officiel sous sa ceinture. Il a l'improvisation à cœur. Son bagage en marketing va lui permettre de faire voir notre organisme sur les médias sociaux. Il propose la création de contenu non-professionnel, mais qui nous donnerait de la visibilité en ligne. Il affirme qu'il faut qu'on aille voir les gens pour devenir plus visible plutôt que d'attendre qu'ils viennent à nous.
 - Elyse Hamel demande comment il mesure le succès. Il parle du feedback et démontre que les organismes auxquels il a pris part ont vu une augmentation de l'intérêt. Il a reçu des bons commentaires sur les jeux de Caraquet. Il a reçu des prix d'arbitres du tournoi.
 - Michel Albert demande ce qui le décourage, ce qui le fait perdre intérêt ou revoir ses priorités. Comment on peut garantir qu'il gardera le même niveau de motivation selon l'historique qu'il vient d'étaler? Randy dit qu'il est capable d'admettre quand il doit se retirer et laisser sa place. Il a aussi précisé qu'investir ses ressources l'a découragé, mais qu'il est à nouveau très motivé pour faire avancer l'organisme.

Un vote à main levée est tenu. Nicholas Berry est élu à la vice-présidence exécutive par majorité.

Le 3^e poste est celui de la vice-présidence interne. Michel M. Albert propose Mathieu Lewis, appuyé de Monica LeBlanc. Mathieu accepte la nomination. Zachary Cassista-Landry nomme Randy Daniel Johnston. Appuyé par Olivier Robichaud. Il refuse la nomination. Sébastien Landry nomme Olivier Robichaud. Appuyé par Zachary Cassista-Landry. Olivier accepte la nomination.

- Mathieu se qualifie comme une personne qui en donne beaucoup à l'improvisation, il est bien connu dans le nord de la province. Il n'a pas attendu d'avoir un appel pour donner des ateliers. Maintenant la LiC se fait appeler pour donner ces ateliers plutôt qu'ils aient à les approcher. La Croisée l'a engagé comme enseignant d'improvisation. Il faisait de l'improvisation durant les cours d'éducation physique et dans le cadre d'activités de développement langagier, communication, etc. Il a géré et été à la présidence de la LiC pour plusieurs années. Il donne beaucoup de son temps, il se déplace à des événements aux Québec, ce qui lui donne des contacts pour chercher des idées et parallèles pour notre bon développement. Il ne veut pas attendre pour un résultat mais va plutôt le forcer. Il est impatient donc veut faire bouger les choses. Il parle d'approcher des commanditaires comme UNI et autres pour aider au financement.
 - Jonathan Savoie lui demande quelles serait ses idées pour encourager l'engagement des anciens au sein des formations? Mathieu répond qu'il est toujours possible d'inviter directement des gens. Encourager des gens qui ne sont pas dans notre circuit à aller voir des matchs, à suivre de nos formations. Offrir des formations aux gens dans les ligues existantes pour que ça sert à quelque chose puisque les formations sans improvisations par la suite n'apporte rien. M. Savoie précise qu'il cherche à aller chercher des gens qui le ramèneront chez eux : Des enseignants, moniteurs, etc. M. Lewis veut que l'on offre le service, pas que l'on attende qu'on vienne le réclamer.
 - Elyse Hamel parle de fonds, parce que son discours va à l'encontre des objectifs de l'organisation et des coûts pour la formation. Il dit que lui personnellement ne veut pas être payé. Ça prend du temps et de l'investissement avant de recevoir un retour.
 - Isabel Goguen parle de ses capacités dans le montage photo rapide. Il dit qu'il est prêt à utiliser sa passion pour le montage pour l'organisme lorsqu'il a le temps. Il dit qu'il est important pour lui qu'un organisme ait une esthétique et qu'on voit ce qui est produit.
- Olivier prend ensuite la parole. Il cherche à s'impliquer plus dans l'organisme maintenant qu'il a un emploi stable dans la région. Il voit beaucoup d'opportunité dans le milieu de la formation puisque c'est à la base de notre mandat de recruter et former nos membres. Il veut se présenter parce qu'il n'a pas d'expérience avec l'organisme, il veut poser les questions que les gens plus externes se posent. Il veut créer une structure de formation qui soit durable et qui représente l'organisme pour des années à venir. Aller chercher un réseau dans différentes régions, il veut recruter des formateurs. C'est une tactique de recrutement pour les improvisateurs et même pour ceux qui n'en font pas.

- Nicholas Berry demande quel est son opinion par rapport au financement des formateurs. M. Robichaud cherche à répondre pourquoi les gens ne veulent pas payer? La DG clarifie un peu la question. Il parle aussi de créer une image crédible pour l'organisme qui poussera les gens à ne plus questionner les frais. Le travail, c'est de faire valoir notre organisme et d'expliquer pourquoi ces frais existent et comment les absorber.
- Zachary Brewster demande combien de temps il est prêt à donner. Olivier répond que c'est plus la qualité que la quantité qu'il va offrir. Il n'a pas peur de déléguer les tâches. Il admet qu'il n'a pas toutes les réponses et cherchera à monter une structure à l'aide de différentes ressources.

Un vote à main levée est tenu. Olivier Robichaud est élu à la vice-présidence interne par majorité.

La présidente d'élection explique les procédures pour le vote des représentants dont la mise en candidature commencera dès le lendemain matin.

10. Varia

Aucun point varia.

7. Clôture de la réunion

Miguel Thibeault propose la clôture de la réunion à 13h23.